

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Itinéraires numériques, le temps du débat

Le Conseil national du numérique publie la restitution de sa démarche exploratoire de débats à travers la France et propose la création d'un service public pour une éducation populaire au numérique.

Paris, le 15 mai 2023 - Près d'un an après le lancement d'*Itinéraires numériques*, une démarche exploratoire de débats sur le numérique à travers la France, le Conseil national du numérique en publie la restitution dans son nouvel ouvrage *Itinéraires numériques, le temps du débat*. Il y rend compte du rapport à la technologie des Françaises et des Français rencontrés, donne la parole aux acteurs de terrain et propose la création d'un service public pour une éducation populaire au numérique.

POUR UN DISPOSITIF DÉCENTRALISÉ ET COORDONNÉ POUR SOUTENIR DES ACTEURS LOCAUX ENGAGÉS AU PLUS PRÈS DES CITOYENS

Après avoir appelé à mettre le numérique au cœur du débat public avec la publication de *Civilisation numérique. Ouvrons le débat* en février 2021, le Conseil national du numérique a rencontré de nombreuses citoyennes et citoyens pour échanger sur leur relation au numérique. La démarche exploratoire *Itinéraires numériques* s'est construite en partenariat avec de nombreux acteurs locaux qui font vivre ce débat permanent dans toutes les régions : tiers-lieux, bus itinérants, mairies, centres sociaux, établissements scolaires, colonies de vacances, places publiques, cafés associatifs... Tous ont en commun le fait de recueillir au quotidien les questionnements et émotions des publics concernés et d'agir à la diffusion d'une culture numérique partagée, à travers des dispositifs de formation, d'accompagnement autour des usages, la production de ressources, ou encore l'animation de débats. **La restitution de cette démarche encourage le soutien et la coordination de ce réseau d'organisations et de personnalités à travers un dispositif décentralisé coordonné pour un maillage territorial et démographique intégral.**

VERS UNE CULTURE NUMÉRIQUE PARTAGÉE

Au-delà de l'accès et de la maîtrise des usages et des outils, indispensable au quotidien, **une compréhension de tous les impacts du numérique sur l'humain et sur la société** (technologiques, économiques, psychosociaux, communicationnels, éducatifs, anthropologiques, historiques...) **est nécessaire pour garantir un pouvoir d'agir, individuel et collectif, autant qu'une liberté de choix dans notre relation au numérique.** La structuration et la définition de cette culture numérique partagée s'appuie sur la mise en réseau d'acteurs académiques et culturels, de programmes nationaux et de structures de terrain. Ce sont des conditions indispensables pour entretenir un dialogue apaisé sur notre rapport à la technologie et favoriser l'émergence d'autres modèles, qui ne seraient pas fondés uniquement sur l'économie de l'attention

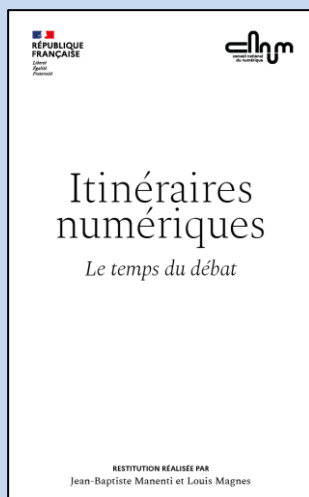
POUR UNE APPROCHE SENSIBLE DE LA TECHNOLOGIE

Semaine après semaine, les échanges conduits avec des publics variés (élus, médiateurs et conseillers numériques, enseignants et chercheurs, étudiants, collégiens, lycéens, agents de collectivités, formateurs, entrepreneurs, citoyens...) ont convergé vers un point crucial : **nous entretenons avec le numérique un rapport intime et sensible, voire émotionnel. Pour l'appréhender collectivement, cela nécessite de ne pas aborder uniquement ces questions d'un point de vue technique ou économique mais de structurer une écoute attentive et la multiplication d'espaces d'échange et de discussion.**

Françoise Mercadal-Delasalles, co-présidente du Conseil national du numérique : *“Depuis le début de notre mandature, en février 2021, nous étudions les impacts du numérique sur notre quotidien et appelons à un débat permanent sur le sujet. Itinéraires numériques nous a permis de confirmer le besoin et l'appétence partout en France pour cette écoute et cette démarche d'ouverture. Pour être en mesure de naviguer ensemble dans ce bain numérique, nous avons besoin d'espaces de discussions toujours plus nombreux et de soutenir ceux qui font, qui animent une dynamique collective.”*

Gilles Babinet, co-président du Conseil national du numérique : *“De nombreux acteurs partout en France montrent au quotidien qu'une approche de notre relation au numérique qui ne fasse pas des utilisateurs uniquement des marchandises est possible. La question est certes celle de l'accès et de l'usage mais plus globalement de la compréhension du milieu dans lequel nous sommes totalement immergés. Il est temps de promouvoir et de soutenir cette dynamique pour que le numérique du quotidien ne génère pas un sentiment d'angoisse, de colère ou d'exclusion mais d'enrichissement et de plaisir. La diffusion d'une culture numérique partagée, construite avec les citoyens, serait une première pierre dans la prise en main de ces technologies à l'échelle du pays. C'est un apprentissage indispensable pour garantir notre faculté à faire société.”*

Jean-Baptiste Manenti, responsable des relations avec les élus et les organisations territoriales : *“Chacune des étapes d'itinéraires numériques a été organisée en partenariat avec de nombreux acteurs de terrain, médiateurs, élus, enseignants... Chaque jour, leur mobilisation et leur énergie contribuent à faire vivre des lieux d'accompagnement, d'émancipation, de socialisation, d'écoute et de débat, indispensables à la diffusion de cette culture numérique partagée. Internet s'est construit sur un modèle distribué. La transmission d'une culture numérique à l'échelle du pays se fera de manière décentralisée.”*



ITINÉRAIRES NUMÉRIQUES. LE TEMPS DU DÉBAT

“Le numérique est politique, nous ne pouvons faire l'économie de sa mise en débat. Un débat qui doit reconnaître les paroles, les expériences et les ressentis partagés par chacun. Itinéraires numériques est une démarche exploratoire menée par le Conseil national du numérique pour ouvrir et stimuler ce débat autour des impacts du numérique sur notre quotidien. Pendant une année, elle s'est traduite par des échanges et des débats avec celles et ceux qui font et vivent le numérique aujourd'hui, élus locaux et agents de collectivités, médiateurs et animateurs, conseillers numériques et formateurs, travailleurs sociaux, enseignants et chercheurs, étudiants, collégiens et lycéens, entrepreneurs, personnes âgées, usagers ou non du numérique, citoyens... au sein de tiers-lieux, bus itinérants, mairies, centres sociaux, établissements scolaires, colonies de vacances, places publiques, cafés associatifs... Il s'agit de rendre compte de la dimension sensible et émotionnelle de notre rapport au numérique, d'explorer les communautés et les lieux où se dessine, depuis longtemps, une autre manière de vivre cette civilisation numérique, et de reconnaître, enfin, que le numérique est bien...une affaire de civilisation.”

Itinéraires numériques. Le temps du débat !, 160 pages, mai 2023. Disponible sur demande en version papier (debat@cnnumerique.fr) et en version numérique gratuitement et en intégralité sur le site du Conseil national du numérique.

Ressources :

- Itinéraires numériques. Le temps du débat
- Dossier de presse
- [Carte des déplacements](#)
- [Carnet de bord](#)

Contact : Agathe Bougon - agathe.bougon@cnnumerique.fr - 06 14 87 41 66

À propos du Conseil national du numérique

Le Conseil national du numérique est une commission consultative indépendante, chargée d'interroger la relation de l'humain au numérique prise dans toute sa complexité et de formaliser les problématiques qui y sont liées. Il vise à mettre en partage les éléments utiles à la pensée individuelle et collective ainsi qu'à la décision publique en France et en Europe. Il est composé d'un collège interdisciplinaire de membres nommés par le Premier ministre et de parlementaires désignés par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale pour 2 ans. Le Conseil national du numérique est placé auprès du ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications. Il est institué par le décret du 8 décembre 2017 modifié par le décret du 13 février 2021.